

*Vous êtes la maison
que Dieu construit*

I Corinthiens 3,9



*Pour que tous aient La Vie,
La Vie en Abondance*

Jn 10,10

Carnet de Route de l'Unité pastorale d'Enghien-Silly

Année Refondation
17 septembre 2017

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée d'Enghien-Silly
pour les années pastorales 2017 - 2020

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale d'Enghien-Silly. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2016-2017, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants d'Enghien et de Silly, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 22 septembre 2016 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale d'Ath quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Des initiatives dynamiques existent déjà dans l'Unité pastorale. Au terme du discernement mené par divers Groupes de travail durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît toutefois comme action prioritaire à mener pour les 3 années à venir. Certaines de ces actions rejoignent, en tout ou en partie, des orientations prises par le Synode diocésain. C'est pourquoi à certaines actions sont jointes des références aux décrets du synode de notre diocèse.

Nous identifions d'abord des attentions particulières à avoir à l'égard de certaines personnes ou réalités de vie, puis des moyens pour rendre notre mission d'Eglise plus pertinente et efficace.

Une attention particulière à des personnes et des réalités de vie

3.1. Les jeunes

De nombreux lieux de notre Unité pastorale, liés de près ou de loin avec l'Eglise, réunissent des jeunes : écoles fondamentales et secondaires, mouvements de jeunesse (scouts et patros), la catéchèse paroissiale, l'animation jeune, le groupe Taizé,... Pour favoriser la **cohésion** et la **synergie**, un **Conseil jeunesse** de l'Unité pastorale s'avère bien utile. Il rassemblera, avec quelques membres de l'Equipe d'animation pastorale, des représentants des divers lieux réunissant des jeunes. Ce conseil créera des liens, sera un lieu d'écoute et d'entraide, proposera des outils pour l'animation pastorale; il sera lui-même en dialogue avec les autres dimensions de la vie paroissiale, à laquelle les jeunes baptisés appartiennent à part entière. En effet, toute l'Unité pastorale se doit d'être à l'écoute et de faire place aux jeunes. Les décrets du synode des jeunes (16 mai 2016), et en particulier le décret 5, seront à cet égard une source d'inspiration pour l'action.

Une personne est choisie dans ce groupe pour être un **relais-jeunesse** (cf. synode des jeunes, décret 7). Elle stimulera la vitalité de ce conseil et son articulation avec l'intégralité du corps paroissial et ce qui se vit par et pour les jeunes au niveau diocésain (Service pastoral des Jeunes).

Pour rejoindre et inviter les jeunes, les réseaux sociaux que fréquentent les jeunes sont évidemment à privilégier comme outil de **communication**. La place des jeunes devra aussi être facilement identifiable sur les outils de communication propres à l'Unité pastorale.

3.2. Les personnes en situation de fragilité

La présence de l'Eglise auprès des personnes en fragilité est une composante essentielle de sa mission. Une **équipe de la diaconie** sera créée (cf. décret 9 du synode diocésain), sous la coordination d'un responsable recevant de notre Evêque un mandat de 3 ans. Cette équipe sera attentive au développement des chantiers suivants :

Pour aider les écoles à remplir davantage leur mission chrétienne, l'équipe de la diaconie sera concrètement attentive aux fragilités de **certains jeunes en milieu scolaire** : il s'agira de développer des initiatives du style 'écoles de devoirs', de mettre des outils de lecture à la disposition de tous, de rendre les fournitures scolaires ou certains projets en extérieur accessibles à tous. Cela se fera dans l'esprit du décret 10 du synode diocésain.

Pour peu que l'on soit attentif, force est de constater qu'un certain nombre d'habitants de nos deux communes portent des fragilités mentales et/ou sociales. L'équipe diaconie encouragera et s'impliquera dans toute initiative qui vise à soutenir les personnes qui connaissent de telles fragilités, par exemple à travers des Services de Santé Mentale ou des Centres d'échanges d'informations et de services.

De façon plus générale, notre communauté chrétienne ressent le besoin de développer **un espace et des permanences d'écoute** pour toute personne qui ressentirait le besoin de se confier. Cet espace existe déjà dans l'église St-Nicolas à Enghien, où la chapelle du baptistère offre un endroit idéal et bien repérable. La mission remplie par cet espace sera à compléter par la création d'une **équipe de visiteurs de personnes malades, isolées ou âgées** souvent peu capables de rejoindre l'église St-Nicolas. Les personnes qui assureront une permanence d'accueil devront se former à la manière 'juste' d'écouter, et en vue d'être capable d'aider ou d'aiguiller judicieusement les personnes en recherche d'une aide plus concrète. Pour les visiteurs de personnes malades, le lien avec le service diocésain des visiteurs de malades sera stimulant et formateur.

3.3. Le tissu social et culturel d'Enghien et de Silly

A la suite du Christ, à la fois Fils de Dieu et appelé le Nazaréen, notre Eglise est incarnée et se doit d'être une actrice de la vie sociale locale. L'attention aux jeunes et aux personnes en fragilité sont déjà des terrains de présence et d'action au cœur de la société ; une présence active dans la vie culturelle est un autre terrain particulièrement important. Nos deux communes sont riches au plan patrimonial, et actives dans le domaine culturel. D'autre part, leur population se diversifie de plus en plus.

Une **équipe patrimoine** sera créée. En lien avec les pouvoirs publics, elle sera soucieuse de valoriser le patrimoine religieux de notre Unité pastorale, de le faire connaître et de le préserver. Le Service Art, Culture et Foi du diocèse pourra y aider. Un **espace musée** pourrait être créé dans la chapelle Notre-Dame de Messines de l'église Saint-Nicolas à Enghien. De façon plus générale, nos églises-bâtimens -qui sont des biens publics affectés au culte catholique- ont assurément leur place dans la vie culturelle locale, en accueillant des projets compatibles avec la vocation première des lieux.

Les processions sont nombreuses chez nous, et connaissent parfois un nouvel engouement. Elles sont une occasion privilégiée de donner un « signe » de l'Eglise et de la foi chrétienne à toute une population, en même temps qu'elles sont une belle occasion de convivialité. Une **équipe rassemblant les responsables des processions** sera créée. Elle pourra stimuler les échanges entre clochers, la mobilisation des écoles, et l'intégration de nouveaux groupes ou de figures de sainteté plus contemporaines, de façon à ce que la tradition processionnaire soit adaptée à notre temps.

Les conférences de carême, abordant des problèmes de société dans un esprit de dialogue entre convictions parfois différentes, sont un apport précieux à la vie culturelle de nos deux communes. Le dialogue œcuménique doit par ailleurs rester une préoccupation vivante ; proposer un groupe d'étude biblique pourrait permettre de vivre ce dialogue tout au long de l'année.

3.4. Tout au long de l'année, célébrer et grandir dans la foi

L'actuel **renouveau de la catéchèse** dans notre diocèse s'inspire d'une dynamique promue à l'échelle de l'Eglise universelle, et de la Belgique en particulier. Il s'agit d'une part d'exercer un accueil positif de toute demande, quel que soit l'âge, la situation de départ et le contexte familial ; il s'agit d'autre part d'offrir l'occasion d'éveiller à la foi, avant de se lancer dans un parcours catéchétique comme tel. Cette nouvelle perspective nous fait comprendre combien est étroite l'articulation entre la liturgie (qui se doit, par sa qualité et son déploiement, d'être « missionnaire » (cf. chapitre 2 de ce carnet de route)) et la catéchèse. Tout ce qui a été récemment publié dans notre diocèse à ce sujet est essentiel à étudier pour penser sérieusement la proposition de la foi pour aujourd'hui dans notre Eglise locale.

Accueillir largement ne dispense pas de **s'organiser à l'échelle de toute l'Unité pastorale**, dans la conformité aux dispositions diocésaines. Une concertation sera à établir à ce sujet, pour être crédible dans nos propositions et accompagnements. Le début de l'année pastorale (et scolaire) est d'une importance capitale pour accueillir et rencontrer les personnes et les familles, et présenter des propositions catéchétiques de qualité. On n'hésitera pas à faire appel à des baptisés, dès ces premiers contacts, pour tel ou tel service lié à la catéchèse. La **messe des familles** sera valorisée ; elle sera jointe, à quelques reprises sur l'année, aux **assemblées catéchétiques** qui sont des moments forts manifestant qu'un chrétien n'a jamais fini de devenir adulte dans la foi...

Des initiatives comme une journée de retraite ouverte à tous, une marche de familles, un pèlerinage seront stimulées. A noter que notre Unité pastorale participera au **pèlerinage diocésain à Lourdes en juillet 2018**.

Pour stimuler cette dynamique, une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** sera constituée, sous la conduite d'un responsable (chez nous, l'Animatrice en pastorale chargée de la catéchèse) mandaté par notre Evêque, pour 3 ans (cf. décret 9 du Synode diocésain).

Au plan de la liturgie, une **équipe liturgique** sera constituée, sous la responsabilité directe du curé (cf. décret 9 du synode diocésain). Impliquant les acteurs-clés de la liturgie, il lui reviendra de stimuler chez tous un « art de célébrer » qui ouvre effectivement à la relation vivante avec Dieu. Il apparaît prioritaire de constituer un **répertoire commun de chants**. La **mise en commun de ressources** entre plusieurs petits clochers de l'Unité pastorale est à encourager. Rappelons que le synode des jeunes a lancé un vibrant appel à la qualité de nos célébrations (cf. décrets 4, 5 et 8 du synode des jeunes). Une fois par an, un **événement** réunira toute l'Unité pastorale dans une même liturgie suivie d'un moment de convivialité. A d'autres moments de l'année ou en de plus petits clochers, on valorisera telle fête ou tel type de prière commune, initiative à laquelle on invitera largement.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3). C'est le cas actuellement à Enghien le samedi à 17h30 ; à Enghien et à Silly le dimanche 11h. Ailleurs, l'Eucharistie dominicale est organisée en alternance, le samedi soir ou le dimanche matin. Dans l'esprit du synode, il convient de redécouvrir peu à peu le sens profond de la liturgie et la pleine signification de l'assemblée du dimanche (cf. décret 32).

Des moyens au service de la mission

3.5. Un usage coordonné des bâtiments

Les évolutions de notre société et la manière qu'a l'Eglise d'exercer sa mission appelle aujourd'hui à soigner d'autres lieux de rencontres que les églises. Le synode diocésain (décret 11) demande que chaque paroisse nouvelle (Unité pastorale) développe un « **centre pastoral** » qui soit une « maison » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement.

Notre Unité pastorale ne dispose pas d'un lieu unique suffisamment adapté pour être à lui seul ce centre pastoral. C'est pourquoi nous privilégions une articulation cohérente entre 3 lieux situés dans le centre d'Enghien :

1° L'église Saint-Nicolas : un lieu d'accueil/secrétariat y est maintenant implanté et bien connu de la population locale. Nous avons déjà signalé que l'église Saint-Nicolas aura également pour vocation -outre bien sûr ses missions liturgiques- d'être un lieu d'écoute et un pôle culturel (espace musée).

2° Le presbytère Saint-Nicolas (rue de la Fontaine) : des réunions restreintes peuvent s'y tenir facilement, avec un oratoire et la possibilité d'un accueil plus spécifique qu'à l'église St-Nicolas.

3° L'ensemble formé par l'école Saint-Nicolas (rue du Viaduc), la salle Vita (la salle du rez-de-chaussée sera à usage privilégié de la pastorale de l'Unité, l'étage étant réservé au Patro des filles) et la salle Pax (pour des réunions plus grandes, avec cuisine, pour un usage davantage polyvalent). Une cour et une pelouse ajoutent à la convivialité des lieux. Ce lieu se prête à des rassemblements plus importants.

Les églises restent emblématiques de l'identité de nos villes et villages. Mais il s'agit aussi qu'elles demeurent des signes d'une Eglise vivante. Comme le développe le décret 3 du synode, chaque paroisse actuelle (symbolisée pas « son » église) ne peut plus se suffire à elle-même pour être signe de l'Eglise ; elle est plutôt à comprendre comme une cellule de vie du corps paroissial plus large qu'est l'Unité pastorale. L'avenir est dans une recherche de la **spécificité que tel clocher peut offrir à l'intégralité de l'Unité pastorale**. Il conviendra de discerner en quels lieux on peut vivre idéalement tel type de célébration liturgique ou de réunion de prière, ou un pèlerinage, un temps d'adoration eucharistique, un événement culturel, etc... Les baptisés de chaque clocher sont à cet égard appelés à la créativité, mais toujours en concertation et en cohérence avec la dynamique d'ensemble ; il convient également que chaque église comporte les informations pastorales indispensables et mises à jour, effectivement accessibles en permanence à la population locale.

3.6. Un usage coordonné des moyens matériels

Les fabriques d'église développent déjà une « concertation », par entité communale. C'est la dynamique promue dans notre diocèse sous le nom de « **groupement de fabriques d'église** ». Notre Unité pastorale couvrant 2 entités communales, une certaine communication sera à instaurer entre chacun des deux groupements -chacun restant autonome-, en vue d'échanger des idées constructives.

Une semblable **concertation sera peu à peu établie entre les diverses asbl** de notre Unité pastorale. Il s'agira d'instaurer avant tout un climat de confiance, de se partager des informations et des compétences. Le décret 12 du synode appelle, de manière réaliste, à ce qu'à terme il y ait une seule asbl par paroisse nouvelle. Ceci ne concerne pas les asbl qui sont pouvoirs organisateurs des écoles, et dont la mission est spécifique.

Tous acteurs de la mission de l'Eglise

3.7. Un Conseil pastoral

Un **Conseil pastoral** rassemblera des représentants désignés par chaque cellule de vie composant notre Unité pastorale. Ce Conseil sera un organe privilégié d'échange et de discernement à propos de la mission que l'Eglise reçoit d'exercer sur le territoire de l'Unité pastorale ; manifestant la dimension synodale du corps ecclésial qu'est l'Unité pastorale (future paroisse nouvelle), il agira en dialogue avec l'Equipe d'Animation Pastorale (cf. décret 7). La liste de ces cellules de vie composant le Conseil pastoral pour les 3 ans à venir, est la suivante :

- clocher d'Enghien
- clocher de Silly
- clocher de Bassilly et Hellebecq
- clocher de Fouleng, Graty, Gondregnies et Thoricourt
- clocher de Hoves
- clocher de Labliau
- clocher de Marcq
- clocher de Petit-Enghien
- conseil de la jeunesse (avec 2 représentants)
- équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (avec 2 représentants)
- équipe de la diaconie

- équipe des visiteurs de personnes âgées et/ou malades
- équipe liturgique
- équipe patrimoine
- équipe processions

*Les clochers seront placés sous la coordination de «**personnes-relais**» (décret 8) ; idéalement, ces personnes-relais constitueront autour d'elles une « équipe-relais de clocher ».*

La liste des représentants de chacune de ces cellules du corps paroissial est présentée en annexe de ce carnet de route. Elles sont envoyées en mission pour une durée de 3 ans.

La mission du conseil pastoral et des personnes-relais de clocher sont présentés dans le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », diocèse de Tournai, janvier 2016.

3.8. Une Equipe d'animation pastorale

Une **équipe d'animation pastorale (EAP)** nouvelle est envoyée par l'Evêque pour une durée de 3 ans (cf. décret 6). Composée du curé et d'autres baptisés (dont certains sont ministres ordonnés ou animateurs en pastorale), elle porte le soin global de la mission de la paroisse, en dialogue avec le Conseil pastoral. Elle manifeste la dimension ministérielle du corps ecclésial qu'est la paroisse.

4. Au-delà des 3 ans et à moyen terme

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une seule ASBL de gestion matérielle pour la paroisse (décret 12).
- 2) Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 6) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 7) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée d'Enghien-Silly pour les 3 ans à venir, à dater de ce 17 septembre 2017.

+ Guy,
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai



Abbé Benoît Lobet, curé-doyen

EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP) envoyée le 17 septembre 2017

Nom	Prénom	Adresse mail	GSM	Tél. fixe	Adresse postale
BRUYNINCKX	Samuel	sambr@live.be	0484/24 56 76	02/256 77 22	Avenue Fabiola, 41 7850 Enghien
DEPRÊTER	Joël	joeldepreter@gmail.com	0474/06 96 61	/	Rue du Monument, 19 7830 Bassilly
DERIDDER	Germain	deridderisa@hotmail.com	0499/23 58 82	02/395 58 97	Drève du Corps de Garde, 13 7850 Petit-Enghien
FASSIN-SCHRYE	Carine	fassin.schrye@skynet.be	0479/26 23 67	/	Pavé d'Ath, 26 7830 Bassilly
HARDY-PIHART	Isabelle	doyenue.ENGHIEN-SILLY@skynet.be	0479/38 46 79	02/395 92 36	Rue du Paradis, 7 7830 Hoves
Abbé KABUANGA	Honoré	hkabuangaakum@yahoo.fr	0465/16 10 35	02/395 61 46	Rue de la Fontaine, 16 bte 8 7850 Enghien
KITOGA	Marie-Stella	dadastella@yahoo.fr	0472/75 11 25	02/395 39 09	Rue des Coquelicots, 5 7850 Marcq
Abbé LOBET	Benoît	benoit.lobet@skynet.be doyenue.ENGHIEN-SILLY@skynet.be		02/395 50 45 02/395 92 36 (secrétariat)	Rue de la Fontaine, 22 7850 Enghien
QUINET	Gauthier	gauthier.quinet@hotmail.be	0476/49 14 47	/	Rue du Mont d'Or, 15 7850 Enghien
RIXHON-SOHIER	Martine	somarti64@yahoo.fr	0498/08 00 08	02/395 66 73	Rue Kwade, 14 7850 Labliau

Conseil Pastoral (CP) envoyé le 17 septembre 2017

REPRESENTANTS DES CLOCHERS

Clocher	Représentant (nom-prénom)	Tél. fixe	GSM	Adresse mail	Adresse postale
Sainte-Vierge à Bassilly Saint-Amand à Hellebecq	DEWULF Johan	068/55 31 83	0471/84 63 39	dewulf.johan@skynet.be	Rue Chef-Lieu, 10 7830 Hellebecq
Saint-Nicolas à Enghien	LAURENT Luc	02/395 53 35	0476/49 18 18	revuegroupe140@hotmail.com	Rue de l'Yser, 24 7850 Enghien
Saint-Clément à Fouleng Saint-Michel à Graty Saint-Géry à Gondregnies Sainte-Vierge à Thoricourt	MARIBRO Charles	067/45 85 57	0478/32 06 19	charles.maribro@gmail.com	Rue des Panottes, 5 7830 Thoricourt
Saint-Maurice à Hoves	BUYS – COUVREUR Maria	/	0497/16 69 85	buys.bruno@skynet.be	Rue de Graty, 9 7830 Hoves
Sainte-Anne à Labliau	MULLER Pierre	02/395 63 48	0499/58 29 14	d.pmuller@hotmail.com	Rue de Labliau, 39 7850 Labliau
Saint-Martin à Marcq	DERYCKE – DELVIN Cécile	02/852 30 04	0477/64 68 77	deryckedelvin@gmail.com	Rue de Chièvres, 9 7850 Marcq
Saint-Sauveur à Petit-Enghien	HILLEWAERT Marie-Noëlle	054/58 94 32	0474/37 68 16	marieno@skynet.be	Broeck, 9 1547 Biévène
Sainte-Vierge à Silly	ROUSSEAU – LEDUC Marie-Ange	068/56 80 82	/	ma.leduc@proximus.be	Chée de Ghislenghien, 96 7830 Silly

REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES

Service	Représentant	Tél. fixe	GSM	Adresse mail	Adresse postale
Conseil de la jeunesse	VAN LULLE Patricia	/	0475/68 56 73	patricia.vanlulle@gmail.com	Rue des Déportés, 31 7850 Petit-Enghien
	KAFIRA Georjo	02/377 84 01	/	georjo@hotmail.be	Boulevard d'Arenberg, 25 7850 Enghien
Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse	RIXHON-SOHIER Martine	02/395 66 73	0498/08 00 08	somarti64@yahoo.fr	Rue Kwade, 14 7850 Labliau
	GEETS Marie-Brigitte	/	0497/22 08 14	bibimouton@gmail.com	Rue des Combattants, 109 7866 Ollignies

Equipe de la diaconie	QUINET-BORCHGRAEVE Henriette	02/395 52 49	0473/36 97 63	marqui@skynet.be	Rue de la Station, 17 7850 Enghien
Equipe des visiteurs de personnes âgées et/ou malades	DESAEGHER – DEMOL Colette	02/395 31 60	/	colette.demol.desaegher@skynet.be	Avenue Jules Carlier, 2 7850 Enghien
Equipe liturgique	DERIDDER Germain	02/395 58 97	0499/23 58 82	deridderisa@hotmail.com	Drève du Corps de Garde, 13 7850 Petit-Enghien
Equipe patrimoine	VANDEN EYNDE Jean-Louis	02/395 62 33	/	jlvd.arch.sprl@gmail.com	Rue du Château, 4 7850 Enghien
Equipe processions	VANDERROOST Paul	02/395 72 51	/	paulvdr@hotmail.fr	Rue d'Argent, 14 7850 Enghien

AUTRES MINISTRES ORDONNES AU SERVICE DE L'UNITE PASTORALE REFONDEE (et non membres de l'EAP)

Nom et prénom	(Prêtres auxiliaires)			
HRIBERSEK Emile	02/395 43 65		emihrib@gmail.com	Place, 7 7850 Petit-Enghien
DEPUYDT Luc	068/28 58 83		lucdepuyd56@gmail.com	Rue Saint-Pierre, 31 7830 Silly